

Discours de Christian Colas à Daniel Leclair le 24 novembre 2017 (extraits)

Bonsoir à tous et merci d'être venus si nombreux ce soir pour fêter un évènement ... qui nous réunit ce soir, c'est le départ de Daniel Leclair à la retraite !

« Dites 33 », demandent parfois les médecins qui nous auscultent. Je ne dis pas cela parce que ce sont les médecins qui ont demandé à Daniel de prendre la décision d'arrêter et que nous lui souhaitons de conserver le plus longtemps possible une bonne santé...

... mais parce que c'est après 33 ans de « bons et loyaux services pour la commune », selon la formule consacrée, que Daniel a fait valoir son droit à la retraite.

La question se pose donc : faut-il se réjouir ?

Faut-il se réjouir du départ de Daniel ? pour la Commune ? pour lui ?

Pour lui, oui sûrement, mais pour la commune c'est une autre question.

Pour lui, il faut se réjouir : il va enfin profiter de sa famille, aller à la chasse, améliorer son jardin et sa maison (si c'est encore possible compte tenu de toutes les fleurs qu'il possède et qui devrait lui valoir un classement « Hors Concours » dans le concours du Fleurissement)... mais aussi voyager avec Nadine qui doit, elle aussi, profiter prochainement de sa retraite...

... mais il faut aussi le plaindre car il risque de s'ennuyer du village, lui qui connaissait si bien son métier ou plutôt sa mission, cette mission qui pouvait se décliner par « prendre soin de la commune, de ses habitants et de leur sécurité » ? D'autant plus que Daniel aura connu, et donc supporté, 4 maires, et celui qui l'a le plus marqué est sûrement Hubert d'Hérouville, le maire qui l'a recruté et lui a confié la difficile mission de créer (après celui de Garde Champêtre) le poste de « Fontainier d'Isdes », poste qu'il a dû apprendre « sur le tas ». Depuis il en est devenu un expert à tel point que ...

... pour la commune la question se pose : faut-il se réjouir ? Car, en réalité le défi posé par le départ de Daniel est à multiples facettes.

Dès que nous avons connu son projet de départ à la retraite (il y a un peu plus d'un an maintenant : il ne nous a pas pris en traître !) nous avons ouvert un dossier de réflexions intitulé « Remplacement de Daniel » et avons commencé à regrouper les idées, suggestions, imaginations, élucubrations même ... du Conseil et des personnes, nombreuses et concernées, de la Commune...

...On a ainsi commencé des listes de choses importantes et moins importantes, de choses urgentes et moins urgentes, de petites et grandes choses, de choses visibles mais aussi de choses invisibles... il nous a fallu recenser toutes les 'taches' que Daniel effectuait ...

...Avec ses nombreux écrits, rapports journaliers, cahiers de sécurité, memos, agendas... Daniel nous a aidé à définir 10 grands domaines d'activités qui occupaient l'ensemble de ses journées.. depuis l'Eau et l'Assainissement qui sont

prioritaires, jusqu'aux Espaces verts avec la saisonnalité adéquate, en passant par la sécurité, la propreté, l'entretien des bâtiments et espaces communaux...

Daniel nous a ainsi laissé son « testament », ... c'est un document qui explique comment Daniel organisait sa vie, ses journées, mais aussi ses semaines et même ses mois et ses années ... Il est vrai que Daniel était devenu le roi de l'auto-organisation.

Un autre aspect de l'après Daniel que nous devons prendre en compte, non négligeable et encore pour partie imprévisible, c'est le rôle qui restera à la commune sur le plan technique, en raison de la nouvelle Intercommunalité (est-ce que nous garderons la main sur l'eau, du forage à la distribution,... sur les travaux de voirie, sur l'aménagement des bâtiments communaux aux nouvelles normes environnementales ... ?) mais en sachant qu'il nous restera toujours à assurer un besoin de proximité ...

Aussi, nous devons faire en sorte que le savoir que Daniel a accumulé puisse encore être mis à contribution ... par exemple pour la suite des travaux de rénovation d'AEP entre autres, grâce à sa connaissance des dates (de quand date cet équipement ?) des lieux (où se trouve la bouche d'égout ? la vanne de fermeture,...) et surtout des personnes (qui habitait là ?)

Il y a deux ans, lors de la remise de médaille des 30 ans j'avais mis en avant 2 caractéristiques que j'avais personnellement pu constater concernant Daniel :

Tout d'abord une passion, sa passion pour les fleurs et les plantes en général : c'est en grande partie grâce à Daniel, à son agencement et à sa surveillance sans faille que notre bourg est si fleuri bien sûr, ... Daniel a sa propre nurserie, il fait ses propres boutures et semis et alimente la commune à partir de sa propre passion : nous devons le féliciter et le remercier pour cela (même en retraite, la commune aura encore besoin de ses idées... et pourquoi pas de ses boutures ?)

La 2^{ème} caractéristique que j'évoquais, c'est sa grande 'versatilité' : j'utilisais ce mot dans son acceptation la plus positive, celle qui signifie 'variété, flexibilité, souplesse, disponibilité'... les jeunes diraient zapping,... sa connaissance détaillée des réseaux, des habitudes des habitants, des chemins communaux..., 'versatilité' qui a rendu difficile son remplacement comme je l'ai précédemment indiqué.

Aussi, le 1^{er} décembre prochain, soit dans 8 jours, l'Après-Daniel commence.

Cette nouvelle phase de la vie technique de la Commune se fera dans la continuité des procédures en place (grâce au livre-testament de Daniel), avec des répartitions de tâches et des responsabilités nouvelles pour certains, pour plusieurs même. Ce n'est pas un Clone de Daniel, un Daniel-bis, que nous aurons, mais plusieurs personnes en charge de plusieurs « compétences » comme l'on dit dans le langage public, ce qui se traduit en langage de tous les jours par plusieurs « responsabilités & savoir-faire ».

Ainsi en premier lieu, nous comptons beaucoup sur Jérôme pour assurer cette continuité, sur le plan humain. Jérôme a travaillé avec Daniel ces 9 dernières années

et a pu l'observer dans son organisation quotidienne, il a acquis lui aussi des routines et des connaissances bien utiles pour les habitants du village.

Jérôme sera accompagné de nouveaux profils qui auront à réaliser les activités programmées, mais aussi à rester disponibles, comme Daniel l'a été, à chaque fois qu'un imprévu, urgent et conséquent advenait.

Nous maintiendrons aussi le principe de l'astreinte du week-end qui se partagera entre plusieurs personnes pour ne pas laisser Jérôme l'assurer seul.

Enfin, des élus seront aussi personnellement impliqués dans des responsabilités de référence. En effet plusieurs élus ont déjà des connaissances, de l'expérience et de la disponibilité ; ils ont accepté de s'impliquer. Je les remercie ce soir.

Pour clore cet 'exposé des motifs' et avant de lever ensemble un verre en l'honneur de toutes ces années de travail au service de notre village, plusieurs attentions ont été prévues et je vais laisser le soin de les présenter à Emmanuel d'Hérouville, Adjoint mais aussi fils de son père, Hubert d'Hérouville, maire de 1980 à 2001 qui a recruté Daniel en 1984 et qui lui a dit « tu seras fontainier » mon fils ! »